

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 22

Artikel: Le plus haut sommet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Voilà mon miel dans un bel état ! s'écria le paysan ; personne n'en voudra, je ne pourrai plus le vendre.

— Cela ne me regarde pas, dit le gabelou.

— Qui donc que cela regardera ? demanda le paysan.

— Je dois vérifier, j'ai vérifié, dit le gabelou, fort de sa conscience ; débarrassez le bureau.

Tout en bougonnant, le paysan se rendit au marché.

Il étala ses pots.

A leur vue, les quolibets plurent sur lui.

— Voyez donc le beau miel ! s'écria une ménagère.

— C'est du pâté de mouches, renchérit une autre.

— Dites plutôt de la confiture, rectifia une servante.

— Mon brave homme, il faut vendre les mouches à part, remarqua un bourgeois.

— Ce sont des râclures de papier tue-mouches, sans doute ? demanda une cuisinière.

— Combien les mouches ? interrogea une jeune bonne.

Aucun acquéreur ne se présenta, le paysan dut reporter son miel.

Furieux, il vint trouver le bourgmestre.

Une servante l'introduisit dans une anti-chambre.

Le paysan s'assit sur une banquette et attendit.

Le bourgmestre avait du monde à dîner, il se mettait à table ; il ne se dérangea pas. Après le dîner, il fit passer ses invités au salon pour y prendre le café.

Il se rappela que le paysan l'attendait et le fit entrer.

— Que voulez-vous, mon brave homme ? lui demanda-t-il.

— Monsieur le bourgmestre, dit le paysan, je viens vous demander justice.

— Quel dommage vous a-t-on causé ? Hâtez-vous, je suis pressé.

— J'apportais des pots de miel au marché, du miel exquis ; ce n'est pas pour me flatter, dans tout le pays on vous le dira...

— Passez ; arrivez au fait.

— A l'octroi, un employé a voulu visiter mon panier.

— C'était son droit, remarqua le bourgmestre.

— Sous le prétexte de vérifier, il a découvert les pots ; les mouches se sont abattues sur le miel, y sont restées et personne n'a voulu de mon miel au marché.

— Que voulez-vous que j'y fasse ?

— Je n'ai point le moyen de perdre le produit de la vente de mon miel, je veux que la ville me le paye ; je porte plainte contre l'employé qui a ouvert mes pots.

— C'était pour s'assurer que c'était du miel.

— Je demande qu'il soit puni.

— Il a fait son devoir.

— Alors, indemnisez-moi.

— Mon ami, dit le bourgmestre, plus j'examine votre affaire, plus je vois que le douanier n'a rien outrepassé ses droits ; il n'a donc pas encouru de punition.

— Cela ne me regarde point ; qui est-ce qui me paiera mon miel ?

— La ville, dit le bourgmestre, n'a rien à vous payer ; elle ne vous a fait aucun tort.

— Mon miel est perdu, je ne pourrai point le vendre ; il me faut des dommages-intérêts.

— Je ne vois qu'un coupable dans tout ceci, reprit gravement le bourgmestre, ce sont les mouches.

— Les mouches n'ont point d'argent, dit le paysan.

— Ce sont les mouches, auteurs de tout le dommage, qui doivent être punies ; vous ne devrez vous en prendre qu'à elles ; je vous permets de tuer toutes celles que vous rencontrerez, partout où vous les trouverez.

— Que voilà une belle permission ! s'écria le paysan ; je serai bien avancé.

— C'est la seule sentence que je puisse rendre,

dit le bourgmestre, content de la façon spirituelle dont il s'était tiré d'affaire.

Il regarda finement ses invités.

— J'accepte la décision, dit le paysan, à la condition que vous me donnerez l'autorisation par écrit.

— J'y consens, dit le bourgmestre, pour se débarrasser du quémanteur.

Séance tenante, il rédigea l'autorisation de sa plus belle écriture, la parafa et la recouvrut du cachet aux armes de la ville.

— Très bien, dit le paysan en mettant le papier dans sa poche : avec cela je suis en règle.

À ce moment, une mouche se posa sur la joue du bourgmestre. Le paysan s'empressa d'exécuter la sentence ; il appliqua sur la joue du magistrat un soufflet plus que suffisant pour écraser la mouche.

Le bourgmestre bondit sous l'injure et entra en fureur, mais le paysan, narquois, lui montra son autorisation et se retira tranquillement, mettant les rieurs de son côté.

E. F.

L'ESPRIT DES LOIS

VOICI le texte intégral d'un décret qui vient de paraître au *Journal Officiel* français. Il s'agit d'un... poulailler !

Sur le rapport du ministre des Travaux publics :

Vu la pétition du 13 juin 1932 par laquelle Mme Veuve Rispe, propriétaire à Villeneuve-le-Roi, 46, rue du Chemin de fer, demande l'autorisation d'élever une petite construction devant servir de poulailler, sur sa propriété sise à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise) ;

Vu les observations présentées par la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, les 29 juin et 29 juillet 1932, ainsi que les plans et profils y annexés ;

Vu l'avis du préfet de Seine-et-Oise du 21 décembre 1932 ;

Vu les propositions du service du contrôle ;

Vu la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, notamment les articles 5 et 9 ;

Décreté :

Art. 1er. — Par dérogation aux prescriptions de l'article 5 de la loi du 15 juillet 1845, Mme Veuve Rispe, propriétaire, 46, rue du Chemin de fer à Villeneuve-le-Roi, est autorisée à établir, à la limite même du chemin de fer et conformément au plan soumis à l'enquête, une construction à usage de poulailler sur un terrain qu'elle possède en bordure de la ligne de Paris à Orléans, entre les kilomètres 12-775,25 et 12-778,25, à charge pour elle, etc., etc.

Fait à Paris, le 4 janvier 1933.

Sigé : Albert Lebrun.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Travaux publics :

Sigé : Georges Bonnet.

Si après ça les poules de Madame Veuve Rispe ne sont pas fières, je n'y comprends plus rien !

LE TEMPS DES NARCISSES. — Tel est le titre d'un charmant reportage photographique dans *L'ILLUSTRE* du 1er juin. Voir aussi l'article et les photos se rapportant aux frères Morax, une jolie double page sur le village neuchâtelois de St-Blaise, des vues de l'incendie de Siniène, une étude illustrée sur la Martinique, deux pages humoristiques de Minouvis et Scherey sur les amoureux, des reproductions d'œuvres du graveur sur bois tessinois A. Patocchi, la page féminine, etc.

ORIGINE DES MONTAGNES RUSSES

AINSI que le prouve la diversité des attractions foraines, on s'efforce d'offrir au public des divertissements susceptibles de faire naître la sensation de crainte, mais agréable dans une certaine mesure.

C'est ainsi que naquirent en 1817, les premières *Montagnes Russes* qui devinrent aussitôt un des divertissements à la mode. De hautes bâties en bois étaient surmontées d'une plate-forme d'où on était lancé dans des chars glissant dans des rainures, sur un plan très incliné. La grande rapidité de la descente, l'émotion qu'elle procurait, comme dans les railways de nos jours, cons-

tituait à l'époque un divertissement fort goûté du public. Le succès des premières *Montagnes Russes* présentées à la barrière des Ternes, fut si grand, qu'on en vit bientôt dans tous les jardins et... sous des appellations différentes : dans le quartier du Luxembourg, les *Montagnes Suisses* ; dans les Champs-Elysées, au jardin Beaujon, les *Montagnes Françaises* ; Faubourg Poissonnière, au jardin du Delta, les *Montagnes Egyptiennes*, etc. Mais toutes ces dénominations disparurent bientôt, et seule, resta celle de *Montagnes russes*.

Ce divertissement n'était pas sans risque, témoin l'aventure qu'on dit survenue au roi de Prusse qui avait fait établir des *Montagnes de ce genre* dans ses propres jardins ; un jour qu'il s'était lancé dans un de ses chars afin d'encourager ceux de son entourage à éprouver l'agréable sensation de la descente rapide, il tomba sur son royal nez qui fut cassé, justifiant l'appellation que l'on donnait dans le public à cet exercice : « se faire ramasser ». Il fut, en effet, comme on le voit, ramassé en piteux état.

Comme le jeu n'était pas tout à fait sans péril, les entrepreneurs en vinrent à supprimer les chars isolés et créèrent la voie circulaire de rails à descentes répétées, telles que nous connaissons les *Montagnes russes* actuelles. Celle-ci ont été, d'ailleurs en grande partie, remplacées par les *Montagnes*, dites « Chenille ».

Et comme le public est toujours avide de sensations nouvelles, on lui offre celle « du tamponnement » entre autos, avec le *skoota* et les *auto-dromes*.

Il est vrai que « se faire tamponner » de la sorte n'offre pas le risque de « se faire ramasser » comme avec les primitives *Montagnes russes* d'autan.

Alphonse Bobe.

ERUDITION. — C'est un petit jeune homme pas très instruit ; agacé par ses pataqués, un ami lui dit, Pautre jour :

— Tu prendrais le Pirée pour un homme !

— Avec ça, répondit-il, que je ne sais pas que c'est une femme !

LE PLUS HAUT SOMMET

IL y a toujours eu des caractères audacieux dont l'ambition fut de trouver des terres intactes où l'homme n'a jamais mis les pieds. Ainsi furent les grands aventuriers de l'histoire, les découvreurs de pays inconnus, les explorateurs héroïques et tenaces.

D'aucuns risquent leur vie pour aller planter un drapeau à l'endroit du pôle Nord. Bien peu sont revenus de cette aventure. Il n'y a pas bien longtemps, un de ces aventuriers avait conçu le projet d'atteindre le pôle en sous-marin, en passant par dessous la couche de glace. Il n'allait pas loin...

L'Everest, la plus haute montagne du monde (8800 mètres) exerce, faut-il le dire, une attraction toute spéciale sur les imaginations des chercheurs d'inédit. 8800 mètres ! A cette altitude un avion ordinaire n'est plus visible à l'œil nu. Deux avions pourtant ont survolé dernièrement le pic fantastique. La randonnée a duré deux heures. Les aviateurs à leur descente avaient les pommettes presque gelées. Mais, c'est pédestrement que les hommes veulent conquérir cette monstrueuse montagne au sommet de laquelle, paraît-il, personne n'est jamais parvenu.

En 1921, en 1922 et en 1924, trois caravanes partaient pour cette grande aventure. Toutes trois échouèrent. Celle de 1924 parvint toutefois à 300 mètres du sommet. Du moins l'on vit deux de ses membres les plus hardis arriver à cette hauteur. C'étaient deux jeunes gens que l'ascension n'avait pas épousés et qui, laissant leurs camarades en arrière, avaient voulu franchir seuls la dernière étape. On ne les revit jamais. C'est à leur descente qu'ils périrent. Sans doute tombèrent-ils dans une de ces gigantesques crevasses qui sillonnent ces altitudes.

L'échec des premiers pionniers n'a fait que stimuler la volonté des autres. Et actuellement, une nouvelle expédition est en route. Elle mettra pour atteindre son but le temps qu'il faudra. Ces ascensionnistes travaillent méthodiquement.

Ils procèdent par étapes, s'acclimatant à chaque étage de la montagne. Car vous devinez bien qu'à de telles hauteurs la pression de l'air et les conditions de vie ne sont plus les mêmes qu'ici-bas.

Pour la conquête du sommet lui-même, les hommes utiliseront des masques respiratoires. Mais la lenteur de l'ascension et l'acclimatation qui en résultera leur permettra de ne recourir à ces ustensiles très gênants que tout à la fin de l'expédition. Souhaitons-leur bonne chance.

UN BAVARD

G'EST un député. Je ne vous dirai pas son nom par charité. Il avait retenu son tour de parole à propos d'un chapitre du rapport sur les affaires fédérales. Or, il se fit qu'un orateur parlant avant lui, demanda et obtint aussitôt que ce chapitre fut renvoyé.

Sur ce, l'autre qui avait préparé son discours, devint furieux et prétendit parler quand même. On eut toutes les peines du monde à le convaincre qu'il ne pouvait prendre la parole sur un chapitre qui n'existe plus.

Et vous savez ce qu'il a fait ?

Il a retenu son tour de parole pour le chapitre suivant et son discours est sorti quand même. Qu'il n'aît plus de sens, cela n'avait aucune importance. L'important c'était qu'il parlât.

Et les députés maugréaient en écoutant ce nouveau bavard !



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

Je me rappelle que ce qui m'impressionnait le plus, moi enfant de 14 ans alors, c'était de voir l'Empereur au milieu du danger, des boulets et de la mitraille, s'exposer comme les braves de l'armée, et là, déployer son génie pendant la bataille ; son sang-froid et son coup d'œil d'aigle étaient vraiment admirables, et on comprend, quand on l'a vu soi-même, le fanatisme qu'il pouvait inspirer à ses soldats.

Au combat d'Elchingen, je fus, entre autres, péniblement affecté à la vue du cheval du colonel du 76e régiment. La pauvre bête venait d'avoir la jambe cassée par un biscayen, elle essayait vainement de marcher avec sa jambe qui ne tenait plus qu'au moyen des chairs ; je désirais vivement lui porter secours, mais cela ne me fut pas possible.

J'allais dans un grand village à une lieue de marche ; là je trouvai notre grosse caisse qui venait de mettre cuire dans un four quatorze pains qu'il avait pétris lui-même, quand vint s'y établir une division de dragons pour s'y reposer et s'y sécher. Une sentinelle fut placée par eux pour empêcher qu'on ne sortît le pain du four sans l'ordre du capitaine des dragons, ce qui mit Charles (notre grosse caisse), fort en colère. Ce Charles était Provençal, vieux troupier peu endurant ; il avait fait toutes les campagnes de la République ; les *tron-de-l'air* ne lui coûtaient rien, ni les coups de sabre non plus, lors même que la partie ne fût pas égale. Il s'était déjà monté la tête contre le factionnaire, et venait de lui dire avec ce ton brusque des militaires : « Je vous fourre dans le four si vous vous avisez de toucher à ces pains, » lorsqu'à cet instant sonne le boute-selle ; une division autrichienne arrivait à fond de train sur le village ; cette division s'était séparée de son corps et s'était perdue, et elle mit bas les armes sans coup férir à la vue de nos dragons prêts à lui courir sus. Ces différentes troupes quittèrent alors le village, et nous restâmes les seuls maîtres et possesseurs du pain. Charles et moi, nous y passâmes la nuit seuls, les paysans s'étant enfuis. Le matin, nous nous rendîmes à Ulm ; là, nous vi-

mes l'Empereur tout près, au moment où il pointait un obusier de douze sur un grand bâtiment auquel le feu prit de suite.

A la faveur de la nuit, le prince Charles réussit à s'échapper en faisant une trouée dans nos rangs avec un corps de 600 chevaux, ce qui lui évita d'être fait prisonnier, mais comme dédommagement nous prîmes le général Mack, qui capitula avec 30.000 hommes, lesquels défilèrent devant l'Empereur et l'armée pendant une journée entière. Un huan, honteux de rendre son cheval avec les pistolets dans les fontes, jeta les siens dans un ruisseau que nos prisonniers franchissaient sur un petit pont. Ils étaient très nombreux, en sorte qu'au bout d'une heure, comme ils suivirent cet exemple, il se forma dans le lit du ruisseau profond de quatre pieds en cet endroit, un pain de sucre de pistolets, qui dépassait d'un pied le niveau de l'eau.

A la nuit close, nous fîmes notre entrée dans la ville d'Ulm ; nous fûmes logés chez les bourgeois, une compagnie par maison, et traités à bouche que veux-tu. C'est alors que les populations sont malheureuses suivant qu'elles ont eu une opinion tranchée pour la guerre ou si elles ont manifesté de la haine pour l'ennemi ; c'est alors qu'elles sont surchargées de toutes façons, et qu'on met en œuvre tous les moyens pour les épouser. L'humilité convenable vaut mieux assurément, en pareil cas, qu'une soumission malveillante et qui a pour but de satisfaire à cette susceptibilité du caractère humain qu'on est convenu d'appeler le point d'honneur. Les vaincus qui ne savent pas se soumettre à ces lois de la guerre, s'exposent par cela même à être battus, occupés par l'ennemi victorieux, rançonnés et bafoués par le vainqueur qui se permet alors tous les excès, jusqu'à enlever les biens, les femmes et les filles, et qui, en définitive, ne laisse plus aux habitants conquis que les yeux pour pleurer. « C'est là un résultat des hasards de la guerre, » disent les législateurs ; mais ces hasards érigés par eux en lois, les placent au premier rang des bourreaux de l'humanité.

L'ordre de partir pour Guntzbourg étant arrivé, nous regîmes celui d'être prêt pour l'exécuter à 5 heures du soir ; à ce moment le régiment fit une espèce d'éméute au sujet de deux prêts en retard ; au commandement de « marche », les grenadiers restèrent en place en criant : « le prêt ! le prêt ! » Cela aurait pu devenir sérieux pour quelques-uns d'entre les soldats, mais il y eut de l'ensemble et tous tinrent bon, et ils firent bien, car il aurait pu y avoir des hommes fusillés à l'instant même, ainsi que cela avait lieu dans ce temps-là. Force fut donc au colonel de payer les prêts en retard, et il en fut pour sa honte et les écus de nos morts, qu'il comptait confisquer à son profit, car cette nuit il y eut 300 hommes de moins sous les armes. Cela fait, nous partîmes, et il nous fallut marcher jusqu'à 5 heures du matin, dont trois heures furent employées à franchir des terres labourées ; cette partie de la route, durant laquelle nous eûmes toutes les peines du monde, vu que les guêtres, les sous-pieds et les chaussures se fixaient comme des artichauds en terre, une fois passée, nous éprouvâmes un véritable délassement, et nous nous mettions à courir, quoique nous eussions de la boue sur la chaussée que nous suivions, au moins un pouce au-dessus de la semelle, mais celle-là était liquide.

Pendant cette nuit et durant toute la marche, la division Mälzer se trouvait aux prises avec plusieurs divisions ennemis, et tout en avançant au pas de course on apercevait l'éclair des coups de fusils, mais nous ne pouvions percevoir le son à cause de l'éloignement où nous nous trouvions des combattants. Près de Guntzbourg, il nous fallut passer à travers un bois où il y avait quantité de morts et de blessés ; au nombre de ces derniers je remarquai particulièrement un sergent du 25e de ligne, frappé mortellement de deux balles à la tête ; il parlait encore, mais il nous fut impossible de le secourir en attendant sa fin prochaine. Il y avait plus de cinquante

Autrichiens morts auprès de lui, que l'on pouvait reconnaître à cause du clair de lune qui se faisait de loin en loin.

La guerre est une chose atroce, terrible pour les bourgeois, les paysans, les femmes et les enfants ; quant aux militaires, qui ne demandent que plaies et bosses, c'est autre chose, c'est pour eux, au contraire, une vraie partie de plaisir. Ainsi, en Allemagne et en Autriche, (1805), le pays est dans l'aisance sans être riche, et les femmes sont charmantes ; on ne trouve parmi elles que peu de cruelles ; celles qui sont véritablement vertueuses ont dans le cœur une fibre de plus ou de moins que les autres, elles sont sublimes ou stupides. Prenez entre tous les pays, et vous verrez que les femmes, en temps de guerre, n'ont pas de patrie, elles n'ont que du sexe ; c'est ce qui faisait dire à un troupeur, Français et galant, qu'il n'y a que deux belles choses au monde, les femmes et les roses.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

THEATRE DU JORAT. — **La Terre et l'Eau.** — **L'interprétation.** — Une activité intense règne à Mézières où les répétitions se succèdent, en même temps que les peintres achèvent les décors.

L'ouvrage nouveau de René Morax est difficile à jouer. Les rôles principaux exigent des comédiens rompus à leur métier. Afin de donner aux spectacles du 25e anniversaire un éclat particulier, le Comité a fait appel, à côté des excellents amateurs de Lausanne et du Jorat qu'on a déjà souvent applaudis, à quatre acteurs de grand talent. Le personnage de l'effeuilleuse savoyarde Salomé trouvera en Mlle Marg. Cavadaski, de la Comédie des Champs-Elysées de Paris, l'interprète rêvée. Artiste sensible, aussi belle qu'intelligente, Mlle Cavadaski, que les Lauzanois ont applaudie lors des tournées de la Compagnie des Quinze est une élève de Jacques Copeau. Elle sera entourée par Alex. Fabry, de l'Odéon, qui incarnera le vigneron Bouvard et Paul Delon, de l'Odéon, qui figurera le jeune Henri Bouvard. Enfin, le Savoyard Julien, marinier et aventurier sera représenté par Mauice Jaequelin du Gymnase de Paris, que nous avons applaudis maintes fois l'hiver dernier au Théâtre de Lausanne et qui interprétait le rôle d'Emile dans « Henriette », à la fameuse reprise de cette pièce sur la scène de Lausanne.

Une interprétation de cette valeur soutenue par une nombreuse figuration et les délicieuses chansons de Doret font bien augurer des spectacles qui vont se dérouler sur la vaste scène du Jorat.

Pour la rédaction
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Vient de paraître !
Urbain Olivier
Ferdine ou la Pension Collet

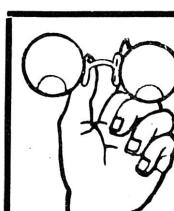
Nouvelle Edition

Charles BONNARD, Editeur, Lausanne.

Broché Fr. 3.50, Relié Fr. 5.—

Déjà paru : *Le Manoir du Vieux Clos*.

En vente chez l'Editeur et dans toutes les Librairies.



TREUTHARDT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE
LE CHEMISIER DE LAUSANNE

DES PRIX ABORDABLES
HALDIMAND, II